

## Laboratoire de Bactériologie des eaux



Centre Hospitalier  
Universitaire  
Jean Minjoz



Téléphones 03 70 63 21 19  
03 70 63 21 15  
03 70 63 22 71

Email [bacteriologie@chu-besancon.fr](mailto:bacteriologie@chu-besancon.fr)

Sites :

[https://www.chu-besancon.fr/  
laboratoire-eaux.html](https://www.chu-besancon.fr/laboratoire-eaux.html)  
[www.chu-besancon.fr](http://www.chu-besancon.fr)

## UN BRIN D'HISTOIRE

1976: **200** légionnaires américains  
**malades** dont **30 morts** suite à  
un congrès dans un hôtel.

La bactérie *Legionella pneumophila*  
est découverte, « **La maladie  
du Légionnaire** » est née.

## NOMBRE DE CAS DÉCLARÉS DANS LE DOUBS

2018 : 25

2019 : 18

2020 : 8

Il existe un Réseau Européen de  
Surveillance des Légionelloses  
ELDSnet dont le rôle est de signaler  
tout établissement à risque notam-  
ment dans les circuits touristiques  
d'Europe d'où le risque de ferme-  
ture pendant plusieurs mois : **consé-  
quences économiques importantes**

Notre laboratoire vous informe sur

# La Légionellose

## Votre établissement est concerné

**Vous êtes gestionnaire ou propriétaire d'un éta-  
blissement recevant du public** : Etablissements de santé,  
sociaux et médico-sociaux, pénitentiaires, hôtels, campings, internats,  
centres de sports, de loisirs, de vacances, gymnases, piscines, maisons de  
retraite, bureaux, logements ...

L'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2010 relatif à la surveillance des  
légionelles ainsi que la circulaire du 21 décembre 2010  
imposent aux responsables d'établissements recevant du public de mettre  
en œuvre une surveillance des installations collectives d'eau chaude sani-  
taire.

**En cas de légionellose, votre responsabilité sera enga-  
gée du fait d'une défaillance de vos obligations.**

*La bactérie « Legionella pneumophila » est présente naturellement dans l'eau  
et prolifère dans les réseaux d'eau chaude. La contamination est provoquée par  
l'inhalation de micro-gouttelettes d'eau contenant la bactérie.*

## Les installations à risques

Les sources de contamination sont les installations qui favorisent la propa-  
gation des légionelles dans l'eau et les dispersent sous forme d'aéro-  
sols :

- les réseaux d'eau chaude alimentant des douches ou dou-  
chettes
- les tours aéroréfrigérantes libérant des panaches
- les humidificateurs d'air, brumisateurs
- les fontaines décoratives
- les bains à remous ou à jets
- Lavage automatique des voitures etc....



## Notre laboratoire réalise

La recherche et le dénombrement de *Legionella* et de *Legionella pneumophila*  
dans les eaux de réseaux sanitaires froides et chaudes ainsi que les eaux de  
tours aéroréfrigérantes : **méthode par culture**  
selon la norme **NF T 90-431** (méthode réglementaire).

**Les prélèvements**, s'ils sont réalisés par nos soins, sont effectués selon le  
guide technique de prélèvement Légionelles : **FDT 90-522**.

L'analyse et le prélèvement sont réalisés sous accréditation Cofrac  
(accréditation n°1-1697, section Essais, portée disponible sur le site  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

Notre laboratoire est **agréé par le Ministère de la Santé**.